Commune de

SAINT-AMOUR

Révision allégée du

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.1c. Plan de zonage (prescriptions seules)

Partie centrale - SUD

1/2500e

PROJET v2

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date du et jour. Ex. Le Maire,	Elaboration P.L.U. prescrite le :	25 novembre 2021
	P.L.U. arrêté le :	
	Arrêté d'enquête publique du :	xx/xx/xxxx
	Enquête publiquedu : au :	xx/xx/xxxx xx/xx/xxxx
Pour copie conforme Le Maire,	P.L.U. approuvé le :	xx/xx/xxxx

Bureau Natura
Environnement Urbanisme

Légende

Prescriptions :

- Eléments protégés de la trame bleue (mares)
- Elément protégé de la trame verte (haies)
- Elément protégé de la trame bleue (cours d'eau)
- EBC - Espace boisé classé
- ER - Emplacement réservé
- OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ripisylve - élément protégé de la trame verte et bleue
- ZHum - Elément protégé de la trame bleue (zone humide)
- Trame bleue (plan d'eau)
- Masse végétale - élément protégé de la trame verte et bleue ou du paysage
- Elément protégé de la trame verte (milieux et pelouses sèches)

Zones du PLU :
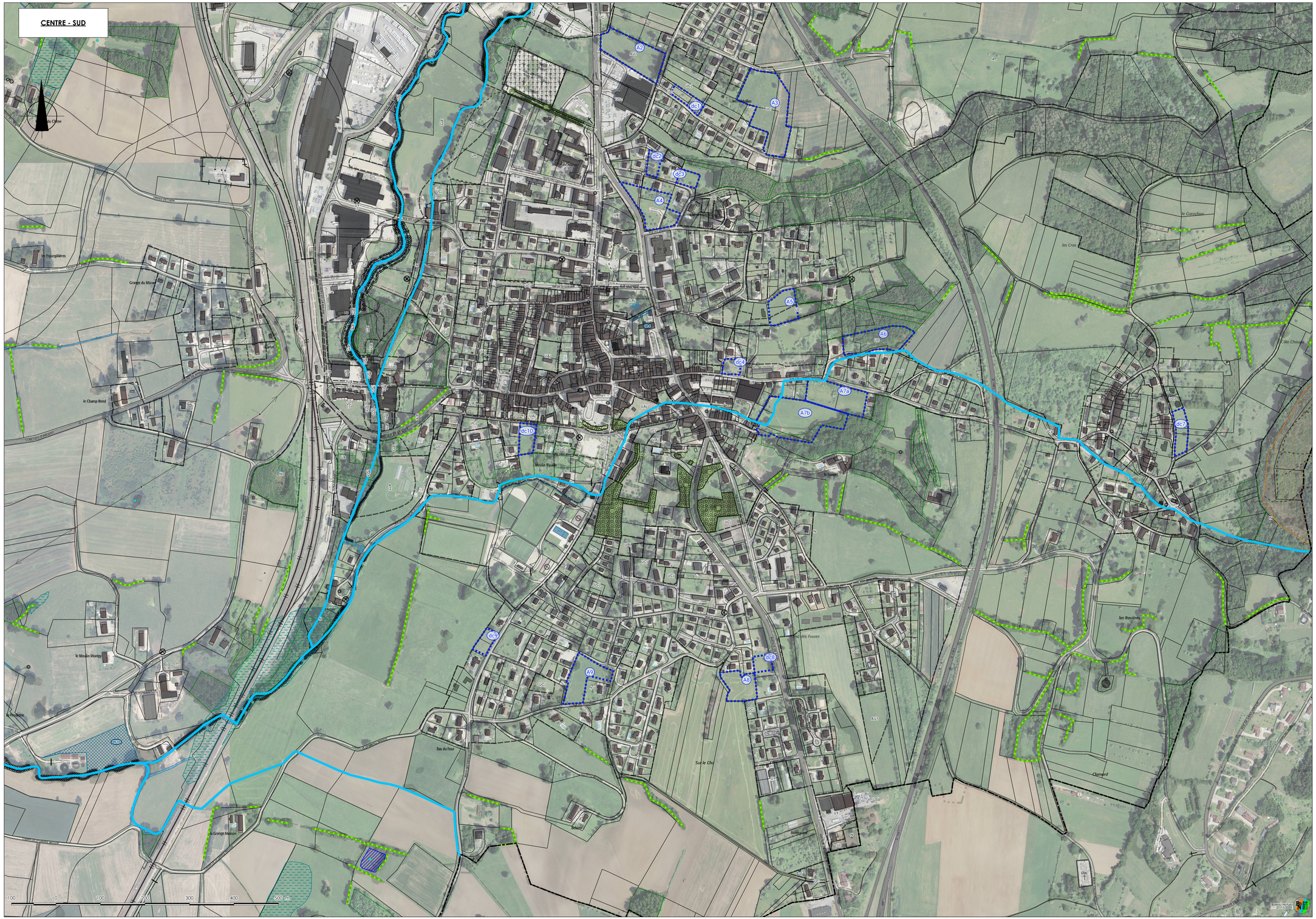
- Délimitation des zones du PLU en projet